

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS  
DE LA GUERRE 1939-1945  
ET DES FORCES DES NATIONS UNIES

Siège Social:  
12 rue Pierre Maisonnnet  
L.- 2113 Bonnevoie.

Compte Chèque Postal: 236 26-55  
Téléphone du Secrétariat: 48 72 67

Sous la Présidence d'Honneur de  
S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc  
Luxembourg, le date de la poste.



Affiliée à la F.M.A.C.

Monsieur le Président,

Le comité de l'Association des Anciens Combattants Luxembourgais de la Guerre 1939 -1945 et des Forces des Nations Unies vous invite cordialement, de prendre part avec le drapeau et une délégation de votre Association à un ou plusieurs dépôts de fleurs de votre choix, le 8 mai prochain à l'occasion du 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération et de l'Armistice.

Pour le comité de l'Association

Le secrétaire

M. BESCH

4 annexes

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS  
DE LA GUERRE 1939-1945  
ET DES FORCES DES NATIONS UNIES

Siège Social:

Sous la Présidence d'Honneur de  
S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc

Compte Chèque Postal: 236 26-55  
Téléphone du Secrétariat: 48 72 67

Luxembourg, le 17 avril 1995.

8 mai 1995



Affiliée à la F.M.A.C.

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE  
JOURNEE COMMEMORATIVE DE LA VICTOIRE EN EUROPE

Cher camarade,

Nous te prions de bien vouloir assister aux cérémonies du 8 mai prochain dont le programme de l'A.A.C.L. se trouve ci-joint. Le programme gouvernemental de l'après-midi qui commence à 17<sup>00</sup> heures se trouve en annexe.

Le port des décorations est facultatif.

Cette année, le banquet démocratique aura lieu le 8 mai 1995 à 12<sup>30</sup> heures à

l'HOTEL PARC BELAIR

111, avenue du X Septembre LUXEMBOURG-VILLE

L'Hôtel dispose d'un parking souterrain de 60 places.

MENU: TERRINE DE POISSONS ET SAUCE COCKTAIL  
CIVET DE MAGRET DE CANARD AU GEVREY CHAMBERTIN  
MOUSSE DE POMMES GOLDEN ET SA SAUCE AU CALVADOS

PRIX: MEMBRE: 500.- fr.  
EPOUSE: 500.- fr.  
NON-MEMBRE: 1.100.- fr.

Dans l'espoir que les membres de l'A.A.C.L. assistent nombreux aux cérémonies du 8 mai, nous te prions, cher membre, de recevoir l'expression de nos sentiments les plus cordiaux

Le Président,

Le Secrétaire Général,

EMILE KRIEPS

Marcel BESCH

---

à renvoyer à Marcel BESCH, secrétaire, 12, rue Pierre Maissonnet  
L.- 2113 LUXEMBOURG.

Banquet Démocratique du 8 mai à l'Hôtel PARC BELAIR

Nom + Prénom: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes: \_\_\_\_\_

Je verserai la somme de \_\_\_\_\_ avant le 3 mai prochain au C.C.P.: 23626- 55 de l'A.A.C.L.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS  
DE LA GUERRE 1939-1945  
ET DES FORCES DES NATIONS UNIES

Siège Social:

Sous la Présidence d'Honneur de  
S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc

Compte Chèque Postal: 236 26-55  
Téléphone du Secrétariat: 48 72 67

8 mai 1995

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Journée Commémorative de la VICTOIRE EN EUROPE

I. Programme du Matin:

- 7<sup>50</sup> Rassemblement Place de la Constitution (Gëlle Fra)
- 8<sup>10</sup> Départ pour Esch-sur-Alzette en Autocars
- 8<sup>50</sup> Esch-sur-Alzette-cimetière de LALLANGE:  
Monument aux Morts Soviétiques  
- Discours de François Schaack, Bourgmestre  
- Dévoilement d'une plaque Commémorative  
- Dépôt de fleurs - Sonnerie
- 10<sup>00</sup> Luxembourg -Plateau du St.Esprit:  
Monument de la Force Armée  
Dépôt de Fleurs - Sonnerie
- 10<sup>30</sup> Luxembourg -cimetière Notre- Dame  
Mausolée -Tombes du Légionnaire inconnu et des Soldats  
Français  
Dépôt de Fleurs au Mausolée -Sonnerie  
Dépôt de Fleurs à la tombe du Commandant Rudy ENSCH
- 11<sup>00</sup> Luxembourg - Cimetière de Hollerich  
Tombes des aviateurs Britanniques  
Dépôt de Fleurs -Sonnerie
- 11<sup>30</sup> Luxembourg - Cimetière Américain de Hamm  
Tombe du Général George PATTON  
Dépôt de Fleurs -Sonnerie  
Dépôt de Fleurs au Monument du Général Ike EISENHOWER  
- Sonnerie
- 12<sup>00</sup> Luxembourg -Place Churchill  
Monument Winston Churchill  
Dépôt de Fleurs -Sonnerie

Toutes les cérémonies auront lieu avec la participation de représentants du CORPS DIPLOMATIQUE, du GOUVERNEMENT et des Autorités COMMUNALES. Les ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES et le GRAND PUBLIC sont invités à prendre part aux Festivités du 8 mai, JOURNEE de la PAIX dans la LIBERTE.



Affiliée à la F.M.A.C.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS  
DE LA GUERRE 1939-1945  
ET DES FORCES DES NATIONS UNIES

Siège Social:

Sous la Présidence d'Honneur de  
S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc

Compte Chèque Postal: 236 26-55  
Téléphone du Secrétariat: 48 72 67

8 mai 1995

après - midi

II. PROGRAMME DU GOUVERNEMENT



Affiliée à la F.M.A.C.

- 17.00 hrs CROIX de HINZERT  
Dépôt de fleurs par Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés Jean SPAUTZ  
Sonnerie aux morts  
Hymne national (chanté)
- 17.45 hrs Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise  
Dépôt de fleurs par Monsieur le Premier Ministre  
Jean-Claude JUNCKER  
Sonnerie aux morts  
Hymne National
- 18.20 hrs Monument du Souvenir (Gëlle Fra)  
Arrivée de LL.AA.RR. - Wilhelmus  
Accueil par Monsieur le Président de la Chambre  
des Députés, Monsieur le Premier Ministre, Madame  
le Député-Maire de la Ville de Luxembourg et M.  
Emile KRIEPS, Président de l'Association des An-  
ciens Combattants Luxembourgeois de la Guerre 1939-  
1945 et des Forces des Nations Unies.  
Dépôt de fleurs par LL.AA.RR.  
Sonnerie aux morts  
Discours par Monsieur le Premier Ministre Jean-  
Claude JUNCKER  
Hymne national (paraphrase: US, GB, FR, BE, RU. LU)  
" Heemecht "
- 19.00 hrs Te Deum en la Cathédrale Notre-Dame  
Arrivée de LL.AA.RR.  
Honneurs militaires-Wilhelmus  
Accueil par Mgr. Fernand FRANCK, Archevêque de  
Luxembourg  
Service religieux: -TE DEUM  
Paraphrase/ orgues: Hymnes nationaux-  
" Heemecht "
- 19.40 hrs Monument Grande- Duchesse CHARLOTTE  
Dépôt de fleurs par le Président de la Chambre  
des Députés  
Dépôt de fleurs par Monsieur le Premier Ministre  
Dépôt de fleurs par Madame le Bourgmestre de la  
Ville de Luxembourg  
Dépôt de fleurs par les Présidents des Mouvements  
Patriotiques  
Sonnerie aux morts  
Hymne national

Après-midi suite programme II.

Monument du Souvenir ( Gëlle Fra )

- participation \* les mêmes autorités civiles et militaires
  - \* armée une compagnie/ troupe +Musique Militaire grand-ducale
  - \* délégations d'anciens combattants luxembourgeois et étrangers

- Tribune:une tribune pour + ou - 250 personnes (debouts)sera érigée par l'Administration des Bâtiments Publics/ Etat

Cette tribune sera réservée prioritairement aux ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS et ETRANGERS,ainsi qu'aux représentants des Associations et Mouvements patriotiques.

Emplacement des autorités: en face du Monument  
Grand-Duc - Gouvernement - Chambre des Députés - Représentants du Corps diplomatique - Ville de Luxembourg et Corps constitués.

- Emplacement des drapeaux:
  - \* des 3 corps militaires - en face de la tribune
  - \* des Associations Patriotiques de part et d'autre du Monument terre plein/ gazon
  - \* drapeaux des Anciens Combattants -côté gauche du Monument.

- Emplacement clairons et tambours/ Musique Militaire côté droit du Monument.Emplacement d'un pupitre (discours du Premier Ministre côté droit du Monument.  
Remarque:Les Autorités et Participants se rendent à pieds du MONUMENT NATIONAL de la SOLIDARITE LUXEMBOURGEOISE vers le Monument du Souvenir et après la cérémonie vers la Cathédrale Notre- Dame, finalement vers le Monument de la Grande-Duchesse Charlotte/ Place de Clairefontaine.

N.B.: Lors des cérémonies auprès de la Croix de Hinzert et du Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise,l'A.A.C.L.sera représentée par les drapeaux et des délégations.

Au Monument du Souvenir des places sont réservées à la tribune pour tous les Anciens Combattants: